

## Honoraires TRANSACTION / LOCATION –www.fnaim.fr

### PRESTATIONS PROPOSEES

### HONORAIRES TTC (tva 20%)

<b>VENTE</b>	MODALITE Prix Net Vendeur	HONORAIRES en sus du Prix Net Vendeur ou Acquéreur
Garage	En dessous de 100.000 € : Forfait 5 000€ TTC	Vendeur / Acquéreur
Appartement	Tranche de 21 000€ à 100 000€ : 8.04% TTC	Vendeur / Acquéreur
Maison	Tranche de 101 000€ à 200 000€ : 7.04% TTC	Vendeur / Acquéreur
Terrain	Tranche de 201 000€ à 350 000€ : 6.04% TTC	Vendeur / Acquéreur
Local commercial	Tranche de 351 000€ à 1000 000€ : 5.04% TTC	Vendeur / Acquéreur
Vente de NEUF en VEFA		Vendeur / Acquéreur
Fonds de commerces	10.04 % TTC	Vendeur / Acquéreur
Estimation	85.00 € TTC	demandeur

<b>LOCATION SAISONNIERE</b>	MODALITE Inclus dans le prix affiché	A LA CHARGE DE ...
Négociation	9% TTC du prix du séjour TTC	Bailleur
Etats des lieux	10% TTC du prix du séjour TTC	Bailleur
Rédaction du bail	9% TTC du prix du séjour TTC	Locataire
Taxe de séjour	En fonction des mairies	Locataire

<b>LOCATION COMMERCES</b>	MODALITE (%, Forfait, tranches de prix)	A LA CHARGE DE ...
<b>LOCAUX :</b>		
- DE DROIT COMMUN		
- PROFESSIONNELS		
- COMMERCIAUX		
Négociation	5% part locataire et 6% part propriétaire du loyer annuel Charges incluses	Bailleur Locataire
Etat des lieux	3€ / m <sup>2</sup> 3€/ m <sup>2</sup>	Bailleur Locataire
Rédaction du bail	3% du loyer annuel Charges incluses	Bailleur Locataire

<b>LOCATION HABITATION</b>	MODALITE Prix / m <sup>2</sup>	A LA CHARGE DE CHACUNE DES PARTIES
<i>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 Juillet 1989, art.5)</i>		
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>	Pour le Bailleur et le Locataire
rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup>	Pour le Bailleur et le Locataire